

16-04-2020

NOUVEAUX DOCUMENTS PROFESSIONNELS MIS A DISPOSITION

A tout moment, retrouvez les documents techniques, juridiques ou opérationnels en consultant l'onglet « [COVID-19](#) » sur le portail intranet de la Police nationale.

CONFINEMENT, COUVRE-FEU ET CANNABIS EN GUADELOUPE



La semaine dernière, une importante opération de contrôle fut organisée dans deux quartiers sensibles en Guadeloupe.

Premier objectif : Boisvin, un quartier difficile des Abymes. L'action de nos collègues permettait le contrôle de plusieurs individus pour non-respect du couvre-feu et abandon de déchets sur la voie publique. L'un d'eux était également interpellé pour outrage, un autre mis en garde à vue pour recel de vol d'un cyclomoteur et usage de fausses plaques.

Deuxième objectif une heure plus tard, vers 22h30, à Pointe-à-Pitre : quartier Raspail, en zone de sécurité prioritaire. Pour une fois, le couvre-feu était respecté par les jeunes du quartier. Cependant, la présence d'un véhicule avec plusieurs personnes à son bord intriguait l'équipage police-secours qui procédait alors à son contrôle. A son bord, quatre personnes, un ballot suspect qui dépassait du coffre... et une forte odeur bien reconnaissable. Les individus prenaient la fuite mais étaient rapidement interpellés par l'équipage police-secours, assisté des unités d'appui opérationnel. Ce n'était pas un, mais deux ballots contenant 26 kg de cannabis qui étaient découverts dans le coffre. Les premiers éléments recueillis laissaient à penser que les suspects venaient tout juste de prendre livraison des produits stupéfiants sur une plage de l'île.

La police judiciaire était informée et se saisissait de l'affaire. Le lendemain, le procureur de la République près le tribunal judiciaire de Pointe-à-Pitre adressait ses félicitations aux fonctionnaires de police pour cette belle prise ainsi que ses remerciements pour leur détermination et leur action en ces temps compliqués. Fiers d'avoir appréhendé ces individus sur un territoire particulièrement touché par les trafics de stupéfiants, nos collègues étaient, ce soir-là, renforcés par deux élèves gardiens de la paix mis à disposition de la DDSP 971, qui ont pu saisir toute la polyvalence des missions de police-secours. Tous les policiers engagés sur cette opération en ressortaient avec la conviction que les délinquants restaient très actifs et qu'il était indispensable de rester pleinement mobilisés pour juguler toute velléité de reprise de l'activité criminelle.

LE SMP AU SERVICE DES PERSONNELS



Dès le début de l'épidémie COVID-19, le service médical de prévention (SMP) s'est organisé de façon spécifique pour apporter le soutien le plus efficace possible aux personnels. Le SICoP a voulu en savoir un peu plus en interviewant le Docteur Florence Foullon, médecin-chef et coordonnateur national du service de prévention et santé au travail du ministère de l'Intérieur.

« Des priorités ont notamment été définies s'agissant des activités de suivi médical des agents. [...] Toutes les situations d'urgence sont donc gérées systématiquement, car le médecin coordonnateur national, les médecins coordonnateurs zonaux et les médecins de prévention du MI au niveau local assurent des permanences en présentiel en plus des téléconsultations. [...] Des consultations téléphoniques sont en place notamment pour des questions relatives à des évictions éventuelles du poste de travail (sujets contact de cas suspects ou personnes vulnérables) ou à la reprise d'activité post confinement ou arrêt maladie. »

Retrouvez l'intégralité de l'interview du Dr Foullon en cliquant [ici](#) ou dans la rubrique « ressources humaines » de l'onglet « COVID-19 » sur le portail intranet de la Police nationale.

BREST : CONTROLE DES EMBARQUEMENTS VERS LES ILES DU PONANT

Sur les côtes françaises, le soleil se couche chaque soir sur une myriade d'îles éparpillées de la Manche à l'océan Atlantique : ce sont les îles du Ponant. De vraies îles, habitées en permanence, qui ne sont pas rattachées au continent par un pont ou une route submersible, le bateau reste alors le seul moyen de gagner ces terres. En cette période de confinement, un arrêté préfectoral interdit leur accès aux touristes et aux résidents secondaires. Afin de soutenir l'action de la compagnie maritime *Penn Ar Bed* à ne transporter que des îliens, les policiers de Brest procèdent dorénavant à des contrôles aléatoires des passagers.



A la veille du week-end de Pâques, il était tentant de vouloir s'offrir une escapade sur une île bretonne, promesse d'évasion. Nos collègues ont donc mis en place des contrôles au niveau de l'embarcadère du port de Brest. A la vue du dispositif, plusieurs véhicules non immatriculés dans le Finistère ont rebroussé chemin. Tous les voyageurs qui ont embarqué étaient des îliens, porteurs de l'attestation de déplacement en bonne et due forme. Ils ont d'ailleurs remercié les policiers

pour cette contribution à préserver les îles du virus.